

La navigation à vapeur sur le lac Léman

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **4 (1866)**

Heft 48

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178964>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La navigation à vapeur sur le lac Léman.

Un des plus riants tableaux de la belle nature qui nous entoure est certainement celui que nous présente le lac Léman avec son magnifique encadrement de montagnes, de vergers et de coteaux de vignes. On recherche ses bords enchantés, le Lausannois en fait ses promenades de prédilection et, de jour en jour, s'y accumulent de charmantes habitations. Celui qui a le bonheur de posséder, en ville, une maison d'où l'on puisse apercevoir ces parages, dit avec orgueil : « de ma fenêtre, je vois le lac ! »

Et d'où vient cet attrait puissant ? ... Ah ! c'est qu'il y a dans l'aspect de cette belle nappe d'eau de l'espace, de la lumière, des teintes variées, des reflets magiques ; c'est que ses rives nous offrent tour à tour l'imposante sévérité des rochers qui s'y mirent, de frais ombrages, des champs fertiles et de pittoresques gradins où mûrissent nos vins généreux.

Allez au Signal de Lausanne et tournez-vous vers le Jorat ; comme tout est sombre, monotone, silencieux ; regardez ensuite le lac, quel sympathique sourire de la nature, que d'animation dans le panorama !

Et le spectacle s'embellit encore lorsque cette plaine azurée et transparente est sillonnée par nos bateaux à vapeur. Quoi de plus beau, de plus gracieux que ces bateaux qui fendent l'onde, laissant après eux, semblable aux ailes d'un papillon, le long éventail des vagues légères qui naissent sous les palettes de leurs roues et rident la surface de l'eau ; puis, au-dessus, le panache de la vapeur qui serpente et s'évanouit en capricieux méandres !

Les regards ne se lassent jamais de cette scène de paix et de bonheur.

Il n'y a cependant guère plus de 40 ans que la navigation à vapeur a été établie sur notre lac. Nous n'avions eu, jusque là, que des bateaux à rames ou à voiles. Ceux-ci, assez nombreux lorsque notre pays était encore soumis aux ducs de Savoie, entretenaient des rapports très animés entre les deux rives. Plus tard, quand Louis XIV eut conquis le Chablais, des galères furent construites et l'on vit des flotilles ennemies s'aventurer sur les eaux paisibles du Léman.

Le port de Morges date de cette époque.

Vers la fin du XVIII^{me} siècle, le commerce par eau devint assez considérable ; des entrepôts furent établis dans le Pays de Vaud et l'on voyait parfois les ports et le rivage encombrés de ballots de coton.

Depuis ce temps là d'autres voies de communication s'ouvrirent et le commerce du Léman diminua sensiblement d'importance.

Mais le lac reprit bientôt une nouvelle vie comme voie de circulation pour les voyageurs. Le 28 mai 1823, le *Guillaume-Tell*, premier bateau à vapeur connu en Suisse, construit par M. Church, Américain, fut lancé au chantier des Eaux-Vives où une foule immense de Genevois s'était portée. Dès le 1^{er} juin, le *Guillaume-Tell*, qui pouvait transporter 200 personnes, commença ses courses sur notre lac. Le tarif était élevé, la marche lente, et cependant de beaux bénéfices furent réalisés.

L'année suivante, un second bateau, le *Winkelried*, construit par une compagnie genevoise, s'associa avec son aîné pour le service entre Genève et Ouchy. Tous les jours pairs, le *Guillaume-Tell* partait de Genève pour Ouchy, et tous les jours impairs il partait d'Ouchy pour Genève. Le *Winkelried* faisait le service inverse. Le trajet de chaque bateau étant ainsi régulièrement déterminé, les actionnaires pouvaient facilement combiner leurs courses de manière à favoriser celle des deux entreprises à laquelle ils étaient intéressés.

Dans les mois de trente et un jours, et afin de maintenir l'ordre du service, chaque bateau ne faisait, le dernier du mois, que la moitié du trajet, c'est-à-dire que tous deux rebroussaient chemin à Rolle, après avoir échangé leurs passagers.

M. Church, qui avait construit le *Guillaume-Tell*, alla étudier les rives du lac de Constance, et après avoir obtenu l'approbation des gouvernements de Thurgovie, de Wurtemberg, ainsi que celle des cours de Munich et de Carlsruhe, il ne tarda pas à doter ce lac d'un bateau à vapeur.

Les bénéfices réalisés en peu de temps par les deux premières entreprises en appelèrent de nouvelles. Le 15 juillet 1826, un troisième bâtiment à vapeur, le *Léman*, beaucoup plus grand que les précédents et pesant 1200 quintaux, était lancé dans le port d'Ouchy. Ce jour fit événement chez les Vaudois, qui accoururent de toutes les parties du canton pour assister à ce spectacle tout nouveau pour eux. *No z'allein vère la barqu'à fû!* ... s'écriaient nos paysans avec transport. Il y avait, en outre, une foule considérable de curieux venus du Valais, de Genève et de la Savoie.

« Dès le matin, dit la *Gazette de Lausanne* du 18 juillet 1826, notre ville offrait un aspect de fête. A 2 heures de l'après-midi, plusieurs milliers de personnes occupaient les estrades construites autour du clavier, une multitude de barques rangées en vaste demi-cercle, le môle du port, les murs du rivage, les fenêtres et les toits des maisons d'Ouchy.

» La grande jetée du port d'Ouchy, arrangée par les soins de la municipalité de Lausanne, pour éviter les accidents, offrait également un beau coup-d'œil par la quantité de personnes qui y étaient rangées en amphithéâtre.

» Une dame, vêtue aux couleurs du canton, a baptisé le nouveau bâtiment avec la cérémonie d'usage.

» Cette journée fut une véritable fête nationale. Rien n'égale l'aspect imposant de la multitude des spectateurs rangés en demi-cercle sur des barques au milieu desquelles s'élevaient orgueilleusement, comme des rivaux ou du moins comme des aînés, le *Guillaume-Tell*, le *Winkelried*, le *Remorqueur* et le *Bateau à manège*. Le *Léman*, une fois lancé, a été promptement entouré d'une foule de barques, de bateaux, de nacelles qui se croisaient dans tous les sens pour le contempler et jouir d'une musique trop avare du plaisir qu'elle faisait goûter. »

Le baptême s'effectuait en lançant contre l'arrière du bateau une bouteille pleine de vin rouge, suspendue par une ficelle. — Un témoin oculaire, nous raconte que Madame Delessert-Will, chargée de baptiser le *Léman*, se laissant intimider, imprima à la bouteille

un si faible élan qu'elle ne se brisa pas. M. le Dr Verdeil, qui était près d'elle, s'empessa de lui venir en aide et lança la bouteille avec une telle force que le vin rouge aspergea toutes les robes de ses voisines.

Le bateau à manège, dont il est parlé plus haut, marchait au moyen d'engrenages mus par quatre chevaux tournant autour d'un axe vertical et faisant un tel vacarme sur le pont du bateau, qu'on les entendait de très loin. Ce grotesque véhicule qui n'était plus qu'une dérision à côté des bateaux à vapeur ne tarda pas à disparaître de la scène.

Dès 1838, le nombre des bâtiments à vapeur augmenta rapidement et l'on apporta dans leur construction d'importantes améliorations. Jusque là, tous étaient en bois; la construction en fer fut essayée et eut un plein succès. L'introduction de roues à palettes mobiles, qui remplacèrent celles à palettes fixes, corrigea les vibrations du bâtiment. Enfin, après de nombreux et successifs perfectionnements, nos bateaux à vapeur doublèrent de force, de vitesse, et arrivèrent aux formes élégantes qu'ils ont aujourd'hui. Le lac Léman en compte maintenant 11, dont voici les noms : le *Léman*, l'*Helvétie*, l'*Aigle*, le *Simplon*, le *Rhône*, le *Chablais*, le *Mercure*, le *Mont-Blanc*, l'*Italie*, la *Flèche* et le *Guillaume-Tell*.

L. M.

Origine des cartes à jouer.

II.

Quelques lecteurs du *Conteur vaudois*, très forts en géographie, m'ont avoué pourtant leur embarras scientifique relativement à la position topographique du pays des hommes singuliers que j'ai décrits dans mon premier article, mais dont j'ai oublié d'indiquer la patrie en termes plus clairs.

En vérité, je ne m'étais pas attendu à une question de cette nature, et je croyais être tout à fait intelligible; mais dès qu'il y a incertitude, je m'empresse de satisfaire à cette curiosité naturelle.

En partant du pays des Hurons, qui se trouve dans l'Amérique septentrionale, et en traversant l'Océan atlantique, on arrive, après une course de 1100 milles, tout juste en Europe, et même, avec un peu de bonne volonté, jusqu'à Lausanne. Les hommes singuliers dont j'ai parlé se trouvent dispersés sur tout notre continent; on les trouve ordinairement dans les nombreux estaminets et cafés de notre bienheureuse ville; ils ne se cachent pas, et ne dérobent pas à la vue du public les profondes études auxquelles ils se livrent quotidiennement. Les cercles même, littéraires, artistiques ou autres, leur ouvrent volontiers leurs salles, et la plupart des membres ne paraissent avoir d'autre but que celui d'appartenir à cette classe d'hommes et de passer pour habiles joueurs.

« C'est donc une satire que vous lancez contre les cercles, les cafés et leur nombreuse clientèle? » me diront certainement mes interlocuteurs. Je conviens qu'il est difficile de ne pas écrire une satire, quand on observe avec quelle scrupuleuse attention, quelle exactitude et quelle régularité une population intelligente et instruite cherche à tuer le temps, et cent fois on serait tenté de lui faire les mêmes reproches que Platon fit à un de ses disciples qu'il voyait jouer. Le disciple s'excusa en disant qu'il ne jouait qu'un petit jeu. « Mais, lui répondit le philosophe, comptestu pour rien l'habitude de jouer, que ce petit jeu te fait contracter? »

Malgré la belle occasion d'imiter l'exemple du grand philosophe, nous nous en abstenons pour le moment, pour attaquer plutôt le sujet que nous nous sommes proposé de traiter, en montrant la source où l'Europe désœuvrée a puisé le jeu de cartes.

C'est une grave erreur que commettent les personnes qui pré-

tendent que le jeu des cartes est d'origine française; il a bien servi à amuser la folie du roi Charles VI, l'Insensé, comme on l'appelait ordinairement; mais les cartes étaient connues en Italie, en Espagne et en Allemagne bien avant l'époque où ce prince perdit la raison. C'est dans l'année 1392, en traversant la forêt du Mans, par un soleil ardent, que ce vaillant roi, qu'on appelait d'abord le Bien-Aimé, eut ce fâcheux accident.

L'Occident peut se féliciter de ne pas avoir créé le passe-temps des gens oisifs, cette gloire douteuse appartient probablement à l'Orient, comme le premier nom qu'on donnait aux cartes semble l'indiquer. Les Portugais et les Espagnols les appelaient *Nai-pes*, et les Italiens s'en servaient sous le même nom *Nai-bi*. Ce mot se trouve dans toutes les langues sémitiques; en hébreu le mot *nabi* signifie prophète, et provient du mot *naba*, annoncer, prédire; en turc le même mot de *naïpe* désigne un juge de village, et les Français l'emploient encore actuellement pour indiquer les cartes. Nous pourrions encore ajouter une étymologie très hasardée en disant que le mot *naïf* sort de la même racine et désigne cet état de l'âme inspirée ou possédée, dans lequel l'homme prononce involontairement des mots pleins de vérité. Nous savons bien que les étymologistes admettent une autre origine pour ce mot, mais la prophétie qu'a-t-elle de commun avec les cartes? Les personnes qui me font cette objection ne pensent certainement pas au double emploi des cartes: on s'en sert non-seulement pour jouer, mais aussi pour prédire l'avenir. La *cartomancie*, ou l'art prétendu de lire dans l'avenir sur la disposition des cartes, ou en les tirant est, à notre avis, beaucoup plus ancien que l'art de se créer des ressources pécuniaires par le jeu des cartes.

Il est assez probable que le berceau de cet art divinatoire se trouve soit en Egypte, soit dans les Indes, et qu'il a été transporté en Europe par les *Sarrasins* ou les *Bohémiens*. En effet, ce sont ces derniers qui le pratiquent encore aujourd'hui, et la cartomancie, ainsi que la chiromancie, sont pour leurs femmes des moyens inépuisables de subsistance. Si l'on pouvait prouver que les *Tschingani* ou *Bohémiens*, dont l'origine indienne est reconnue par toutes les personnes qui ont étudié leur langue, ont transporté les cartes en Egypte et en Arabie, ces derniers pays ne pourraient plus leur disputer cette invention; quoiqu'il soit incontestable que ce sont les Arabes ou *Sarrasins* qui en ont doté l'Europe.

Les plus anciennes traces historiques de l'usage des cartes se trouvent en Italie, puis en Allemagne, en France et en Espagne. Les premières cartes à jouer étaient peintes, et l'on reconnaît comme telles des cartes italiennes de l'année 1299. L'art d'imprimer les cartes a été inventé par les Allemands entre 1550 et 1560. Outre cela, les Allemands y ont introduit beaucoup de changements relativement à leurs différentes dénominations; les noms de grelots, de glands, du grand et du petit Wenzel, comme on appelle les valets de pique et de trèfle, datent de cette époque.

Le jeu du lansquenet (*Landsknecht*) qu'on considère comme le premier jeu des Allemands, est aussi une invention de ce peuple; dans l'année 1592 il fut introduit en France, où il se soutint jusqu'aux temps de Molière et de Regnard.

Les premières traces historiques du jeu des cartes, en France, datent de 1561, et les dénominations actuelles du jeu de piquet ont été inventées entre 1450 et 1460.

En Espagne, on prétend avoir connu les cartes déjà en 1352; mais cette assertion ne saurait être prouvée. Le plus ancien document historique de l'usage des cartes dans ce pays est une interdiction de ce jeu, rendu par Jean 1^{er}, roi de Castille. Elle est de l'année 1587.

Les Bohémiens, que nous avons présentés comme les inventeurs ou du moins comme les introducteurs des cartes en Europe, méritent une attention toute particulière, et nous croyons faire plaisir à quelques lecteurs du *Conteur Vaudois* en donnant un échantillon de leur langue dans l'oraison dominicale, telle qu'elle est en usage chez quelques tribus.

Muro dad, Kolim andro, Theros, tavel tro senta Nao; tavel tro Thim; tavel tri Olya, sarthim andro Theros, kathin t'he pre Phu; se Kogyes damande Mandro agyes amingi; ertitza amare Bezecha sar, t'hamin te ertingisama Rebezecha; malisa men andro Beza; Mika men dsungalin mansatar. Ketipino Thin, tiro bin baribo sekovari. Amen!

F. N.